

Le Crêpe Chignon

Café Crêperie

Consommateur responsable?

La consommation des appareils informatiques

Depuis l'avènement d'Internet et des nouvelles technologies, le matériel informatique a pris une place importante au bureau et dans les habitations. En vingt ans, la consommation d'énergie de l'équipement de bureau est passée de 1% à 20% dans un bureau type. Une utilisation rationnelle de ces appareils au bureau ou dans son logement est donc essentielle pour ne pas faire gonfler sa facture d'électricité. La consommation annuelle d'un ordinateur est de 156kWh (kilowatt heure) et le coût moyen est 10.05\$ par an. Un ordinateur qui fonctionne 24 heures par jour consomme entre 75\$ et 120\$ par an. En mode veille ce montant s'élève à 15 \$ par an. L'économiseur d'écran n'économise de l'énergie seuls les paramètres ENERGY STAR(r) permettent d'économiser de l'énergie. Éteindre et allumer constamment son ordinateur n'accentue pas l'usure de l'appareil. L'ordinateur ne s'usera pas plus vite s'il reste allumé tout le temps que s'il est éteint. Brancher chaque appareil sur une multiprise avec interrupteur pour éteindre d'un seul coup ces appareils et enfin lors du magasinage de ces appareils, rechercher le logo ENERGY STAR(r) sur les appareils de bureau.

Référence : www.equiterre.org

Tél. : 418 724-0400
140, av. de la Cathédrale,
Rimouski (Québec) G5L 5H8